

Dermatite du baigneur

Plusieurs résidents des lacs de Val-des-Monts ont souffert de cette affection de la peau que l'on appelle la dermatite du baigneur. L'information qui suit provient du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.

Qu'est-ce que la dermatite du baigneur ?

La dermatite du baigneur est une affection cutanée causée par de petites larves que l'on retrouve dans certains lacs. Ces petites larves portent le nom de «cercaires ». Elles sont si petites qu'il est presque impossible de les voir à l'œil nu.

Lors de la baignade, les cercaires se collent à votre peau jusqu'au moment où vous sortez de l'eau. Sous l'action du soleil, la peau s'assèche et les cercaires piquent votre peau pour y pénétrer. Elles y meurent ensuite.

Comment attrape-t-on la dermatite du baigneur ?

- La présence de cercaires dans l'eau de baignade provient d'oiseaux aquatiques porteurs de parasite.
- Le tout débute avec les excréments des oiseaux qui entraînent la contamination des escargots en bordure du rivage.
- À partir des escargots, des cercaires sont libérées et retournent contaminer les oiseaux aquatiques.
- Malheureusement, les cercaires ne font pas la différence entre les oiseaux et les baigneurs. C'est ainsi que les baigneurs se font piquer accidentellement.

Quels sont les effets sur la santé ?

La dermatite du baigneur provoque des désagréments pour ceux qui en sont atteints :

- Peu de temps après la baignade, de petites plaques rouges apparaissent sur la peau;
- Ces plaques peuvent toucher toutes les parties non couvertes du corps qui ont été en contact avec l'eau;
- Quelques heures plus tard, les plaques rouges se gonflent pour ressembler à des piqûres d'insectes qui peuvent atteindre la taille d'un dix sous;
- Des démangeaisons plus intenses apparaissent ensuite, et peuvent durer plus de dix jours. Elles se résorbent toutefois généralement en une ou deux semaines;
- Chez certains individus, une infection mineure de la peau peut se produire.

Comment prévenir la dermatite du baigneur ?

- Évitez, si possible, les plages où des cas de dermatite du baigneur ont été rapportés;
- Réduisez à quelques minutes le temps que vous passez dans l'eau;
- En sortant de l'eau, asséchez votre peau en la frottant vigoureusement avec une serviette car il faut éviter de laisser la peau s'assécher au soleil ou à l'air libre;
- Informez les autres baigneurs si vous êtes affectés par la dermatite;
- **Évitez de nourrir les oiseaux aquatiques.**

Comment soigner la dermatite du baigneur ?

- Évitez d'abord de vous gratter car cela pourrait provoquer une infection de la peau;
- Pour soulager l'inconfort, vous pouvez utiliser une crème ou une lotion contre les démangeaisons, telle que la calamine ou consulter votre pharmacien;
- Si les démangeaisons persistent après plusieurs jours ou si votre état de santé vous inquiète, consultez sans tarder votre médecin.

Autres choses à savoir...

- Malgré l'apparition d'éruptions cutanées et de démangeaisons, la dermatite du baigneur ne représente pas un danger important pour la santé;
- La dermatite du baigneur ne se transmet pas d'une personne à une autre;
- Il n'y a aucun lien entre la dermatite du baigneur et le degré de pollution de l'eau;
- Pour en savoir plus... communiquez avec le service Info-Santé CLSC de votre région.

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux
www.msss.gouv.qc.ca